

DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE DE MANDUEL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Séance du 04 octobre 2022 - Délibération n°22-018**

Objet : Solidaribus – Mise à jour de la convention avec le secours populaire

Le quatre octobre deux mille vingt-deux, à dix-huit heures quinze, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, convoqué le trente septembre précédent, s'est réuni à la salle de l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GRANAT, Président.

PRÉSENTS : J-J. GRANAT, L. HEBRARD, N. ANDREO, C. CERVERO, M. MESSINES, H. JONQUIERE, J. MARTY, M-F. ALLAMIGEON, S. BONO, F. BARON, J. RAIMONDI

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. MESSINES

* * *

Rapporteur : Lionel HEBRARD, Vice-Président, Adjoint à l'action sociale

Pour des raisons organisationnelles, il convient, à la demande du secours populaire, de modifier sur la convention le jour de passage du solidaribus.

Désormais, celui-ci interviendra le mercredi matin de 9 heures à 12 heures dans l'allée du parc de la résidence autonomie.

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code de l'action sociale et des familles ;
Vu le décret n°2019-703 du 4 juillet 2019 relatif à la lutte contre la précarité alimentaire ;
Vu la délibération n°21-036 du 07/12/2021, approuvant la convention de partenariat avec le secours populaire du Gard ;

Considérant la demande du secours populaire du Gard ;

Où l'exposé du rapporteur ;

Après en avoir délibéré, et avoir voté à l'unanimité

ARTICLE 1. Le conseil d'administration approuve les termes de la convention telle qu'annexée au présent rapport.

ARTICLE 2. Le président du CCAS, ou son représentant, sont autorisés à signer les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Convocation : 30 septembre 2022
Affichage ordre du jour : 30 septembre 2022
Présents : 11
Suffrages exprimés : 11
Absent : 0

Pour extrait certifié conforme
Le Président,
Jean-Jacques GRANAT

La secrétaire de séance,
Marie MESSINES




